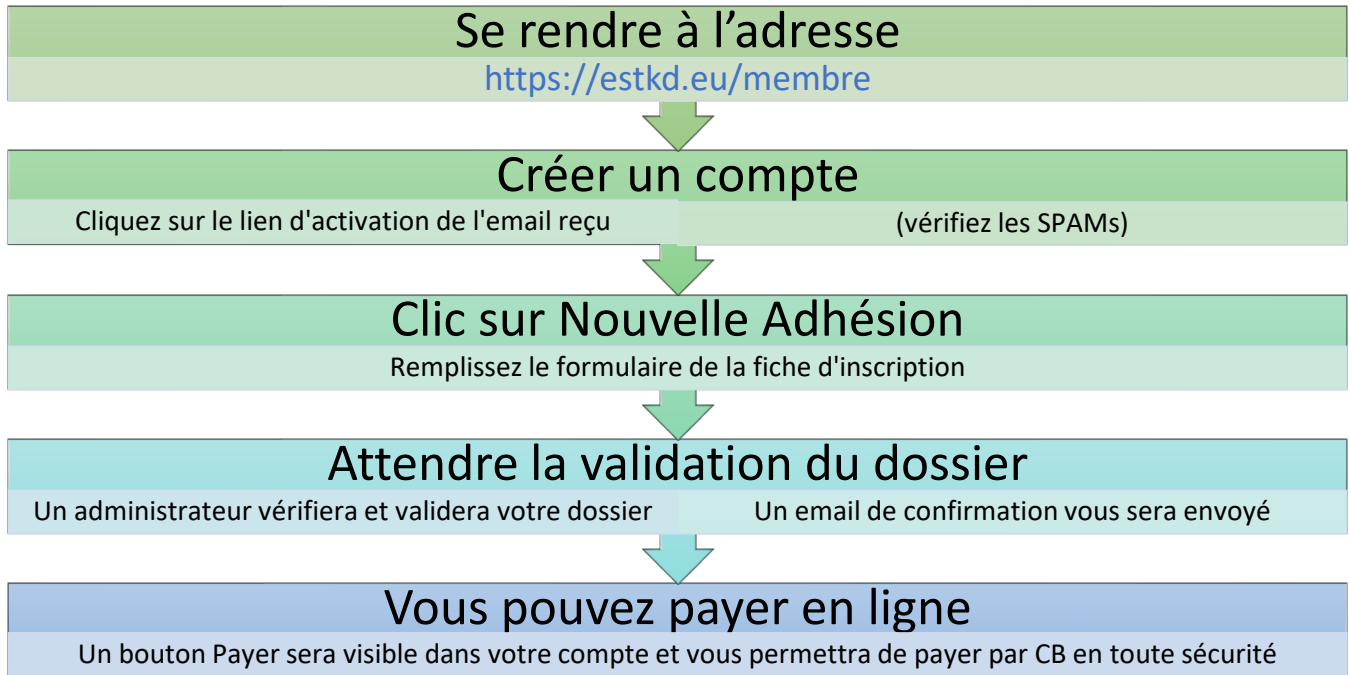




Eurométropole Strasbourg Taekwondo



**Vous êtes désormais membre club !**

### PAIEMENT DE LA COTISATION

- par carte bancaire en une fois
- par chèque en le(s) remettant à l'entraîneur à l'ordre de ESTKD
- en espèces dans une enveloppe à votre nom (et nom de l'enfant si différent)
- par coupons sports et chèques vacances ANCV à remettre au responsable administratif

### CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du Taekwondo ou du Fitness est obligatoire.

Celui-ci devra être téléchargé sur le formulaire d'inscription (sous la photo de l'adhérent)